

# Big Bang en vue à la Banque nationale

La polémique autour de la nomination de Steven Vanackere pourrait donner le coup d'envoi d'une vaste refonte de la BNB.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

La tempête provoquée par la nomination de l'ancien vice-Premier ministre Steven Vanackere (CD&V) au comité de direction de la Banque nationale n'était pas calmée vendredi. En cause, l'absence de femmes aux manettes de l'institution.

Le vice-Premier Alexander De Croo (Open Vld) et le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) ont fait savoir que cette nomination n'était pas une décision du gouvernement mais du CD&V, à qui il revenait de remplacer Marcia De Wachter, qui avait annoncé en mars dernier son départ du comité de direction pour se consacrer à la politique locale à Overijse.

## Nouveau débat en vue

De Croo a d'ores et déjà fait savoir qu'il porterait le sujet à l'agenda du conseil des ministres la semaine prochaine. Il n'entend pas seulement ouvrir le débat sur la présence féminine au sein du comité de direction. Il posera également la question de la nécessité de maintenir six

directeurs bien payés à la tête de la banque aux côtés du gouverneur. *«Cette fonction est mieux rémunérée que celle de Premier ministre, bizarre non?»* lance-t-il.

De son côté, Johan Van Overtveldt a également fait part de sa volonté de réformer la Banque nationale. Ce à quoi le président du CD&V, Wouter Beke, a ajouté que son parti avait déjà un projet dans ses cartons. Il s'agit d'une proposition de loi déposée fin septembre par la vice-présidente du parti Griet Smaers en vue d'instaurer des quotas de femmes à la Banque nationale, à la Cour des comptes et à la FSMA (le gendarme des marchés). L'idée est d'imposer un tiers de femmes, comme cela se fait déjà pour les sociétés cotées en Bourse.

Interrogée par De Tijd, Griet Smaers n'a pas voulu en rajouter: *«Je soutiens Steven Vanackere qui est un homme très compétent. Et je suis en principe contre les quotas, mais sans les quotas, nous risquons fort de ne jamais y arriver.»*

## Annemie Rombouts

En attendant, d'après les rumeurs qui circulaient vendredi, le CD&V serait déjà en train de plancher sur un plan B, au cas où la candidature de Steven Vanackere ne passerait

pas la rampe du gouvernement. Et ce plan B s'appelle Annemie Rombouts, actuellement vice-présidente du comité de direction de la FSMA.

Avant cela, Annemie Rombouts a travaillé dans un cabinet ministériel, chez Koen Geens aux Finances.

## La nomination de Steven Vanackere fait trembler la Banque nationale

La polémique dépasse la simple question de la représentation des femmes. C'est tout le fonctionnement de l'institution qui pourrait être remis en question.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

**C**e qui devait s'apparenter à une simple formalité risque bien d'être plus compliqué que prévu. La nomination de l'ancien vice-Premier ministre Steven Vanackere (CD&V) au comité de direction de la Banque nationale n'en finit pas de faire des vagues et pourrait même déboucher, à terme, sur une réforme en profondeur du fonctionnement de cette vénérable institution qu'est la Banque nationale.

C'est l'absence de femmes au sein de l'organe dirigeant de l'institution monétaire qui a mis le feu aux poudres. Dès l'annonce par le ministre des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA) du nom de Steven Vanackere, la directrice sortante Marcia De Wachter (CD&V) a fait part de son insatisfaction. «Le gouvernement n'a manifestement pas été capable de dénicher une seule femme compétente», a-t-elle lâché sur Twitter (lire L'Echo du 2 novembre). Marcia De Wachter a été rejointe par l'économiste Paul De Grauwe et le fiscaliste Michel Maus. Même l'influente organisation de femmes du CD&V, Vrouw en Maatschappij, n'a pas caché sa déception.

### Marche-arrière du ministre

Le président du CD&V, Wouter Beke, s'est défendu en précisant que Steven Vanackere était tout simplement le meilleur candidat. «Ce ne fut pas un choix entre un homme ou une femme, mais un choix pour les qualités de Vanackere.» Une explication qui n'a pas convaincu le vice-Premier ministre Alexander De Croo (Open Vld), qui vient précisé-

ment de publier en septembre dernier un livre sur l'importance de l'égalité entre hommes et femmes. «L'absence de femmes (au comité de direction de la BNB) n'est pas une bonne chose. Cela n'a d'ailleurs pas été discuté au sein du gouvernement», a-t-il fait savoir sur Twitter. «C'est un pur choix du CD&V et du ministre des Finances», selon lui.

Piqué au vif, Wouter Beke a répondu que «le CD&V n'a de leçons à recevoir de personne», épingleant au passage le fait que l'Open Vld et la N-VA ont moins de femmes qui siègent au Parlement et au gouvernement que les chrétiens-démocrates.

De son côté, le ministre des Finances Johan Van Overtveldt ne semblait plus totalement assumer son choix vendredi. La proportion hommes-femmes au sein de la Banque nationale «peut et doit être améliorée», a-t-il affirmé sur Twitter vendredi. Il est vrai que si la procédure prévoit que c'est le ministre des Finances qui propose formellement le candidat, la décision revient au parti, en l'occurrence le CD&V.

Dans la foulée, Van Overtveldt a promis de formuler auprès du gouvernement des propositions de réforme de l'institution, sans toutefois en préciser davantage.

C'est que la sous-représentation féminine ne touche pas uniquement le comité de direction de la Banque. Le Conseil de Régence, composé de 17 membres, ne comporte qu'une seule femme (Fabienne Bister). Parmi les 26 sous-directeurs (le plus haut niveau après les directeurs), deux sont des femmes. Et sur les 149 hauts cadres, on ne dénombre que 21% de femmes.

L'article 518bis du Code des sociétés sti-

pule pourtant que dans les sociétés cotées, un tiers des postes de direction doivent être occupés par des femmes. La Banque se défend en précisant qu'elle n'a pas la même structure de direction que les sociétés cotées et que ce n'est pas elle qui nomme les directeurs mais le gouvernement et les partenaires sociaux.

### Rémunération généreuse

D'autres aspects du fonctionnement de la Banque nationale posent également question. A commencer par celle des rémunérations. La Banque soigne plutôt bien ses cadres dirigeants. Le gouverneur Jan Smets

touche un salaire annuel brut (489.179 euros en 2017) supérieur à celui du Premier ministre Charles Michel. Il est aussi le banquier central le mieux rémunéré de la zone euro. Les membres du comité de direction sont également fort bien payés (337.364 euros en 2017). Ces montants ont déjà été réduits de 13% en 2014 par le gouvernement Di Rupo compte tenu du contexte d'austérité budgétaire.

Une autre question a trait à la politisation de la BNB. Dans d'autres pays, c'est également le gouvernement qui nomme les membres de la direction, mais ceux-ci n'ont pas toujours une étiquette politique.

Une dernière critique a trait à la gestion du personnel. La Banque dégraisse en ce moment parmi ses ouvriers âgés en leur proposant des plans de départ anticipé. C'est le résultat de la fermeture des sièges régionaux (en 2018) et de l'imprimerie (en 2020). En attendant, cette politique contraste avec le message envoyé par la Banque invitant les Belges à travailler plus longtemps.

## QUELQUES CHIFFRES

**1.900 employés**

La Banque nationale compte actuellement quelque 1.900 employés. Parmi le personnel non dirigeant, 80% ont plus de 50 ans. L'objectif est de ramener les effectifs à 1.700 en 2020 grâce à des départs anticipés. En 1990, quand le franc belge existait encore, la BNB employait 3.000 personnes.

**489.179 euros**

Le gouverneur de la BNB, Jan Smets, touche un salaire annuel brut de 489.179, ce qui en fait le banquier central le mieux payé de la zone euro. La BNB rétorque régulièrement que si on tient compte des prélèvements, le salaire net est dans la norme.

**ÉDITORIAL**  
ANNE-SOPHIE  
BAILLY

**Faites ce que je dis, pas ce que je fais**

**L**a BNB vit-elle à la même époque que nous? On peut se poser la question tant la nomination de Steven Vanackere en remplacement de Marcia De Wachter fait remonter à la surface des pratiques qu'on croyait datées du siècle dernier.

En premier lieu, l'absence de femmes dans les instances dirigeantes. Dans le comité de direction de la BNB, on en compte désormais... zéro. Au comité de régence, c'est une sur 17. On a vu mieux comme équilibre homme-femme. Et même si la banque a récemment nommé un manager de la diversité aux ressources humaines, elle n'est visiblement pas encore parvenue à faire sauter le plafond de verre. Le banquier des banquiers reste un club pour hommes.

Au passage, on rappellera que la BNB est une société cotée. Et que l'État – son actionnaire à 50% – impose désormais que les conseils d'administration des sociétés cotées accueillent un tiers de femmes à leur

table.

Faites ce que je dis...

Que dire du salaire pour le moins généreux des directeurs et du gouverneur de l'institution? Ce dernier est mieux rémunéré que le Premier ministre, le président de la Fed ou de la BCE. En parallèle, on rappellera que le gouvernement a limité le salaire des top managers dans les entreprises publiques. Et qu'au sein de la BNB, l'égalité salariale homme-femme reste toujours un chantier en devenir.

Faites ce que je dis...

Quant à la bonne gouvernance?

Un comité de direction de 6 personnes – toutes politisées – et un conseil de régence du triple pour un effectif global de 1.900 personnes et des missions partiellement déviées vers Francfort, cela se passe de commentaires.

Faites ce que je dis...

Un coup d'œil à la pyramide des âges. La BNB rationalise ses services et sièges locaux. Comment? En pro-

posant notamment à son personnel le plus âgé d'arrêter de travailler tout en conservant une partie de son salaire. Une mesure mise en place par la même institution qui recommande régulièrement aux autorités d'inciter les entreprises à garder au travail le personnel le plus âgé le plus longtemps possible.

Faites ce que je dis...

En un mot comme en cent, la nomination de Steven Vanackere est une occasion manquée. De faire entrer la BNB dans notre époque. Celle de la diversité, de l'égalité homme-femme, de la finance ouverte sur la société. De se poser en exemple. En appliquant à soi-même ce que l'on impose aux autres.

On terminera avec un petit conseil au gouvernement, aux partenaires sociaux, au ministre des Finances qui nomment les directeurs de la BNB. Rendez-vous page 29, on y compare les performances des sociétés cotées dirigées par des femmes à celles des entreprises menées par des hommes. C'est instructif.